



GRILLE DE CONTRÔLE MEUBLE DE TOURISME - N° : 005656 MT 042023 5658 00

V2-2023

Informations générales	
Nature du demandeur	Loueur
Nom du demandeur	HENRY
Prénom du demandeur	ANNIE
Civilité du demandeur	Madame
Adresse du demandeur	59 RUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal du demandeur	78600
Commune du demandeur	MAISONS-LAFFITTE
Pays du demandeur	France
Téléphone du demandeur	01 39 62 12 65
Courriel du demandeur	frederic.henry.1954@gmail.com
Adresse du logement meublé	59 RUE DE LA REPUBLIQUE
Code postal du logement meublé	78600
Commune du logement meublé	MAISONS-LAFFITTE
Dénomination commerciale, le cas échéant :	LES PETITES ECURIES ANGELOTS
Classement actuel	3*
Classement demandé	3*
Date de la visite d'inspection	16/04/2023
Date d'émission du document	17/04/2023
L'organisme de contrôle	
Nom de l'organisme qui effectue la visite	12345 ÉTOILES DE FRANCE
SIRET de l'organisme	52519566500019
Adresse 1 de l'organisme	8 RUE MARCEAU
Adresse 2 de l'organisme	
Code postal de l'organisme	11430
Commune de l'organisme	GRUISSAN
Téléphone de l'organisme	06 46 35 44 25
Fax de l'organisme évaluateur accrédité	
Courriel de l'organisme	contact@etoiles-de-france.fr
Site internet de l'organisme	www.etoiles-de-france.fr
Civilité de l'inspecteur	Monsieur
Nom de l'inspecteur	LAGOANERE
Informations et justifications sur ce qui n'a pas été réalisé par rapport au travail initialement prévu	
Tout ou partie du travail d'inspection a-t-il été sous-traité ?	NON
Si oui, précisez les motifs :	
Si oui, précisez le nom du sous-traitant :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance interne :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance externe :	

RAPPORT DE CONTRÔLE DÉTAILLÉ

N° du critère	Intitulé du critère	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	Surfaces relevées	Commentaires	
Prérequis								
	Un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir une surface minimale de 9m² lorsque la cuisine est séparée ou d'au moins 12m² lorsqu'il existe un coin cuisine	PRQ	-	o	-			
Chapitre 1 : Equipements et aménagements								
1.1 Aménagement général								
Surfaces de l'habitation								
	Surface de base minimum d'un logement composé d'une seule pièce d'habitation pour une ou deux personnes (studio ou T1)		18 m2					
	Surface moyenne minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du dessus		9 m2			Étage du meublé :	RDC	
	Surface minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du dessus		NA			Capacité d'accueil :	4	
	Surface additionnelle de la pièce d'habitation par personne supplémentaire (au-delà des deux premières personnes par pièce d'habitation, dans la limite de 4 personnes de 1* à 4* et dans la limite de 3 personnes en 5*)		3 m2			Nombre de pièces d'habitation :	2	
1	Surface totale minimum (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors salle d'eau et toilettes	x	5	o	5	44,0938 m2		T2 EN DUPLEX
2	Surface totale majorée	o	5	o	1			
Équipement électrique de l'habitation								
3	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	x	1	o	1			
4	Tous les éclairages du logement fonctionnent et sont en bon état	x	3	o	3			
Téléphonie et communication								
5	Mise à disposition d'un téléphone privatif à l'intérieur du logement	o	1	n	0	Contrainte Technique	Non	
6	Accès internet par un réseau local sans fil (WiFi)	x	2	o	2	Contrainte Technique	Non	wifi
7	Accès internet filaire avec câble fourni	o	2	o	2	Contrainte Technique	Non	
Télévision et équipement hi-fi								
8	Télévision à écran plat avec télécommande	x	2	o	2			
9	Accès à des chaînes supplémentaires à l'offre de la TNT	o	2	n	0			
10	Possibilité d'accéder à au moins deux chaînes internationales	o	1	n	0			
11	Radio	x	2	o	2			
12	Enceinte connectée	o	1	n	0			
13	Mise à disposition d'un système de lecture de vidéos	o	2	n	0			
Équipement pour le confort du client								
14	Occultation opaque : extérieure ou intérieure dans chaque pièce comportant un couchage principal	x	3	o	3			
15	Le logement est équipé de double vitrage	o	3	o	3	Contrainte Locale ou Architecturale	Non	
16	Existence d'un système de chauffage en état de fonctionnement	x	5	o	5	Exception climat	Non	central
17	Existence d'un système de climatisation et / ou de rafraîchissement d'air en état de fonctionnement	o	3	n	0	Exception géographique	Non	

18	Machine à laver le linge pour les logements de 4 personnes et plus	x	3	o	3			
19	Sèche-linge électrique pour les logements de 6 personnes et plus	NA	NA			Exception climat	Non	
20	Etendoir ou séchoir à linge à l'intérieur du logement	x	2	o	2			pliant
21	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai à brosse avec serpillière ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent)	x	3	o	3			
22	Fer et table à repasser	x	2	o	2			
Mobiliers								
23	Placards ou éléments de rangement dans le logement	NA	NA					
24	Placards ou éléments de rangement dans chaque pièce d'habitation	x	3	o	3			
25	Présence d'une table et d'assises correspondant à la capacité d'accueil du logement	x	4	o	4			
26	Présence d'un canapé ou fauteuil(s) adapté(s) à la capacité d'accueil	x	3	o	3	Absence de séjour	Non	
27	Présence d'une table basse	x	1	o	1			
1.2 Aménagement des chambres								
Literie								
	Lit(s) pour une personne		90X190					1
	Lit(s) pour deux personnes		140X190					1
28	Respect des dimensions du (ou des) lit(s)	x	4	o	4			
29	Matelas haute densité et / ou avec une épaisseur de qualité	o	2	o	2			>21 cm
30	Présence d'oreiller(s) en quantité suffisante	x	2	o	2			
31	Deux couvertures ou une couette par lit - couette obligatoire pour les catégories 3*, 4* et 5*	x	2	o	2			
32	Matelas et oreillers protégés par des alaises ou des housses amovibles	x	2	o	2			
Équipements et mobiliers (dont électriques)								
33	Eclairage en-tête de lit par personne avec interrupteur individuel	x	2	o	2			
34	Interrupteur ou système de commande de l'éclairage central près du lit	o	2	o	2			
35	Présence d'une prise de courant libre située près du lit	o	1	o	1			
36	Présence d'une table de chevet par personne	x	2	o	2			
1.3 Équipement et aménagement des sanitaires								
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à (inclus) :		6 personnes						
37	Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement	x	2	o	2	4,2372 m2		
38	Une salle d'eau privative avec accès indépendant dans un espace intérieur au logement	x	3	o	3			
39	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche et / ou une baignoire (équipée d'une douchette) avec pare-douche ; une baignoire et une douche	x	3	n	0			avec rideau non validant
40	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche (dimensions supérieures au standard) et / ou une baignoire (équipée d'une douchette) avec pare-douche (dimensions supérieures au standard) ; une baignoire et une douche	o	2	n	0			
41	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement	x	2	o	2			
42	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement indépendant de la salle d'eau	o	2	n	0			

	Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements à partir de X personnes :	7 personnes					
43	Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	NA	NA				
44	Présence d'une salle d'eau ainsi équipée : - un lavabo avec eau chaude - une douche et / ou une baignoire (équipée d'une douchette) avec pare-douche ; une baignoire et une douche	NA	NA				
45	Un WC (avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle) privatif intérieur au logement	NA	NA				
Équipements salle(s) d'eau							
46	Deux points lumineux dont un sur le lavabo	x	2	o	2		
47	Présence de produits d'accueil	x	3	o	3		
48	Une prise de courant libre à proximité du miroir	x	2	o	2		
49	Patère(s) ou porte-serviettes	x	1	o	1		
50	Sèche-serviettes électrique	o	2	o	2		1
51	Miroir de salle de bain	x	2	o	2		
52	Miroir en pied	o	2	o	2		
53	Tablette sous miroir, plan vasque ou étagère proche du miroir	x	2	o	2		
54	Espace(s) de rangement supplémentaire(s)	x	2	o	2		
55	Sèche-cheveux électrique en nombre suffisant	x	1	o	1		
1.4 Équipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine							
Bac(s) à laver							
56	Evier avec robinet mélangeur ou mitigeur	x	3	o	3		
Appareils de cuisson							
Table de cuisson pour logement jusqu'à 4 personnes (inclus)		4		foyers			
Table de cuisson pour logement à partir de 5 personnes		4		foyers			
57	Nombre de foyers respectés	x	3	n	0		
58	Plaque vitrocéramique, à induction ou à gaz	o	2	o	2		vitrocéramique
59	Four ou mini-four	x	3	o	3		1
60	Four à micro-ondes	x	2	o	2		1
61	Ventilation ou ventilation mécanique contrôlée	x	4	o	4		
62	Hotte aspirante	o	2	n	0		
Vaisselle et matériels de cuisson							
63	Quantité de vaisselle de table non dépareillée minimum par personne : - 2 verres à eau, 1 verre à vin, 2 assiettes plates, 2 assiettes creuses, 2 assiettes à dessert, 2 grandes cuillères, 2 petites cuillères, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 bols, 2 tasses ou mugs	x	3	o	3		
64	Vaisselle supplémentaire : 1 coupe à champagne, 1 verre à apéritif par personne	o	1	o	1		coupes à champagne
65	Équipement minimum pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 2 casseroles, 1 poêle, 1 fait-tout, 1 tire-bouchon, 1 décapsuleur, 1 paire de ciseaux, 1 planche à découper, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 moule à tarte et/ou moule à gâteau, 1 ouvre boîte, 1 économe, 1 dessous de plat, 1 verre doseur, 1 louche, 1 écumoir, 1 spatule, 1 fouet	x	3	o	3		
66	Au moins deux équipements de petit-électroménager	x	2	o	2		mixeur et thermo plongeur
67	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou robot de cuisine multifonctions	o	3	n	0		

	Autres matériels							
68	Cafetière	x	2	o	2			
69	Machine à espresso	o	2	o	2			
70	Bouilloire	x	1	o	1			
71	Grille-pain	x	1	o	1			
72	Lave-vaisselle pour les logements à partir de 2 personnes	o	2	o	2			
73	Lave-vaisselle de 6 couverts ou plus pour les logements à partir de 4 personnes	x	2	o	2			12 cvts
74	Réfrigérateur avec compartiment conservateur	x	4	o	4			double porte
75	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	x	2	o	2			
76	Poubelle fermée avec couvercle	x	1	o	1			
	1.5. Environnement et extérieurs							
	Ascenseurs							Immeuble ou habitat collectif
77	Pour accéder au 4ème étage à partir du rez-de-chaussée	NA	NA			Contrainte Locale ou Architecturale	Non	
78	Pour accéder au 3ème étage à partir du rez-de-chaussée	NA	NA			Contrainte Locale ou Architecturale	Non	
	Parking voiture							
79	Emplacement(s) à proximité	x	4	o	4	Contrainte Locale	Non	
80	Emplacement(s) privatif(s)	x	3	n	0	Contrainte Locale	Non	
81	Garage ou abri couvert privatif	o	2	n	0			
	Balcon, loggia, terrasse, jardin							Surface relevée (m2)
82	Logement avec balcon, loggia ou veranda (3m² minimum)	o	2	n	0			
83	Logement avec terrasse ou jardin privé (8m² minimum)	o	3	n	0			
84	Logement avec parc ou jardin (50m² minimum)	o	4	n	0			
85	Présence de mobilier de jardin privatif propre et en bon état	o	2	n	0			
86	Mise à disposition d'une plancha extérieure et/ou d'un barbecue extérieur	o	2	n	0			
	Equipements de loisirs, détente, sports, attachés au logement							
87	Un équipement léger de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	o	2	o	2			jeux de société
88	Un équipement aménagé de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	o	2	n	0			
89	Piscine extérieure ou intérieure	o	2	n	0			
90	Piscine extérieure ou intérieure chauffée	o	2	n	0			
91	Existence de rangement(s) pour équipement sportif	NA	NA			Localisation non adaptée	Oui	
	Environnement							
92	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine)	o	2	o	2			
93	Logement avec accès immédiat à un environnement offrant la possibilité de faire des activités : nature, culture et sport	o	3	o	3			
94	Logement avec accès immédiat aux commerces, services et transports en commun	o	3	o	3			
	1.6 État et propreté des installations et des équipements							
95	Les sanitaires (toilettes et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	ONC	5	o	5			
96	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état	ONC	5	o	5			
97	Le mobilier est propre et en bon état	ONC	5	o	5			
98	La literie est propre et en bon état	ONC	5	o	5			
99	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	ONC	5	o	5			

Chapitre 2 : Service au client							
2.1 Qualité et fiabilité de l'information au client							
100	Mise à disposition de brochures d'informations locales et touristiques en français et dans au moins une langue étrangère	x	3	o	3		brochures
101	Mise à disposition d'un livret d'accueil	x	2	o	2		
2.2 Les services proposés							
102	Accueil sur place par le propriétaire ou son représentant	x	3	o	3		
103	Cadeau de bienvenue à l'arrivée du client	o	2	o	2		panier accueil
104	Existence d'une boîte à clé ou système équivalent	o	2	o	2		
105	Draps de lit proposés systématiquement par le loueur	x	2	o	2		
106	Linge de toilette proposé systématiquement par le loueur	x	2	o	2		
107	Linge de table	x	2	o	2		
108	Lits faits à l'arrivée proposés systématiquement par le loueur	o	2	o	2		
109	Matériel pour bébé à la demande	x	2	o	2		
110	Service de ménage proposé systématiquement	x	2	o	2		
111	Présence de produits d'entretien	x	2	o	2		
112	Adaptateurs électriques	o	2	o	2		
113	Existence d'un site internet ou d'une page internet dédiée au logement	o	2	o	2		
114	Existence d'un site internet ou d'une page internet dédiée au logement en une langue	o	1	o	1		
115	Animaux de compagnie admis	o	2	o	2		

Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable							
3.1 Accessibilité							
Information, sensibilisation							
116	Informations concernant l'accessibilité sur les supports d'informaton	x	2	o	2		sur site internet
Autres services							
117	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et de couleurs	o	2	n	0		
118	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	o	2	n	0		
119	Présence de WC avec barre d'appui	o	2	n	0		
120	Largeur de toutes les portes adaptées	o	2	n	0		
121	Document accessible mis à disposition	x	1	o	1		pictogramme
122	Obtention du label Tourisme et Handicap	o	3	n	0		
3.2 Développement durable							
123	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie	x	3	o	3		led
124	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie supplémentaire	o	1	o	1		isolation
125	Borne de recharge pour les véhicules électriques	o	2	n	0		
126	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau	x	3	o	3		double flux
127	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau supplémentaire	o	1	o	1		mouseurs
128	Existence d'un système de tri des déchets dédié au logement	x	1	o	1	Mise en place dans la commune ou l'immeuble	Oui tri selectif
129	Existence d'un composteur	o	1	n	0		
130	Sensibilisation des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	x	2	o	2		livret
131	Présence de produits d'accueil écologiques dans la salle de bains	o	2	o	2		grands format
132	Mise à disposition d'au moins deux produits d'entretien respectueux de l'environnement	x	1	o	1		gamme verte
133	Obtention d'un label environnemental	o	3	n	0		

V2-2023

RÉSULTATS DU RAPPORT

<p>Adresse du logement meublé :</p> <p>59 RUE DE LA REPUBLIQUE 78600 MAISONS-LAFFITTE</p>

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires (X+ONC) à respecter pour le meublé dans la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables) :	184
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de a)	175
c) Nombre de points obligatoires atteints :	175
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	OUI
d) Nombre de points obligatoires à compenser – dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit (a) – (c) *3 :	27
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour le meublé dans la catégorie demandée	110
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5*	22
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	49
h) Nombre de points à la carte atteints :	49
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	OUI

V2-2023

Nom de l'inspecteur :

LAGOANERE

17 avril 2023

V2-2023